

## Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 Novembre 2023

Étaient présents : LELIEVRE GRAND LÉBOUC CHANOT DELAUNAY DUVAL FÉRAULT LAMBERT PICHEREAU

Absents : G.GUYONNET-PAYEL, P.FOUBERT, J.FLANDRIN

### - Approbation PV du 10 octobre 2023

Approuvé à l'unanimité

### - Prime pouvoir d'achat

Une prime de pouvoir d'achat a été attribuée automatiquement aux agents de la fonction publique d'état et hospitalière. Les membres du conseil municipal ont décidé de verser également cette prime aux agents communaux au prorata de leur temps de travail. Cette prime sera versée avant le 30 juin 2024.

### - Virement de crédits au BP 2023

M. Le Maire a avisé le conseil municipal du virement du crédit suivant :

<u>CHAPITRE</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>MONTANT</u>
014	7391111	<b>+1.500</b>
65	65311	<b>+4.000</b>
011	615221	<b>-5.500</b>

### - Décision modificative BP 2023

014	7392221	<b>+ 1.108</b>	011	615221	<b>-1.108</b>
-----	---------	----------------	-----	--------	---------------

### - Heures supplémentaires agents école

Les 3 agents de l'école effectuent régulièrement des heures supplémentaires. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le Maire à payer ces heures supplémentaires et ce tout au long de l'année scolaire 2023/2024.

### - Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

M.Christian PICHEREAU a été désigné délégué titulaire et Mme Laurence DUVAL déléguée suppléante.

### - Recensement de la Population

La délibération prise le 10/10/2023 est modifiée en ce sens:

- recrutement que de 2 agents recenseurs
- rémunérer au logement recensé et non par forfait

Proposition du Maire retenue à l'unanimité: 4€ par logement recensé, 50 € par journée de formation, 100 € pour la tournée de reconnaissance, 50 € pour la mise sous pli, 100 € d'indemnité kilométriques.

### - Achat terrain Mme Gilberte LACHIN

Une délibération avait été prise le 10 février 2022 pour l'achat des parcelles AB 71 et AB 72 au prix de 1.000 net vendeur et 1.000 prix du compromis avec l'agence Lair Immobilier.

Il convient de modifier celle-ci en ce sens que le prix de vente net vendeur est de 2.000 euros. A l'unanimité cette modification est acceptée par le Conseil Municipal.

### - Tarif Salle des convivialité 2024

Il serait bien de prévoir dès à présent les tarifs pour l'année prochaine

<u>Nature de l'occupation</u>	<u>TARIFS</u>	
	<u>2023</u>	<u>Proposition 2024</u>
Associations locales (repas ou activités payantes)	<b>38</b>	<b>40</b>
Repas (1 jour) commune en semaine	<b>172</b>	<b>180</b>
Repas (1 jour) hors commune en semaine	<b>226</b>	<b>238</b>
Repas (2 jours) commune	<b>206</b>	<b>217</b>
Repas (2 jours) hors commune	<b>264</b>	<b>290</b>
Mariage (3 jours) commune	<b>269</b>	<b>283</b>
Mariage (3 jours) hors commune	<b>372</b>	<b>410</b>
Repas sans sortie de vaisselle	<b>124</b>	<b>130</b>
Assemblée générale (associations extérieures)	<b>86</b>	<b>90</b>
Vin d'honneur (10 heures)	<b>58</b>	<b>60</b>
Frais de chauffage	<b>40 par jour</b>	<b>42</b>

### Logements communaux

Les loyers des logements communaux qui avaient été bloqués au cours de l'année 2023 seront à nouveau réévalués au 1er janvier 2024 selon leur indice de référence de loyer mais en bloquant l'augmentation à 3% à l'exception de ceux rue de Normandie.

## ZA EnR

Il convient de délibérer sur les modalités de concertation préalable à l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Les membres du conseil municipal ont décidé que la consultation du public se fera par registre déposé à la Mairie où les habitants pourront inscrire leur remarque.

### - Étude de marché de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Boulangerie Pâtisserie épicerie

M. Le Maire a présenté l'étude de marché de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

N. Le Maire est chargé de lancer des appels à candidatures pour trouver un repreneur

### - Subventions DETR et DSIL 2024, FONDS VERT...

M. Le Maire a informé le conseil municipal des modalités de la DETR et DSIL 2024 pour lesquelles la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 2 février 2024.

Pour le Fonds vert, il sera possible de déposer un dossier à partir de janvier 2024 (cumul possible avec la DETR et la DSIL)

La commune a déposé un dossier pour le CRTE de la CCMA pour les travaux à l'école avec le plan de financement suivant :

Dépenses : 150.000

Recettes :

DETR : 60.000

Fonds concours CCMA : 22.078

Contrat territoire CD53 : 12.945

Autofinancement : 54.977

Total recettes 150.000

Voir à déposer un dossier DSIL et Fonds vert pour les travaux à la Mairie

Projet City Stade en 2024: Le dispositif "Plan 5000 équipements sportifs" est clos pour l'année 2023.

Nous devons maintenant attendre les textes officiels du Ministère des Sports et des JOP et de l'AnS (agence nationale du sport) qui vont cadrer le prochain dispositif annoncé tout récemment par le président de la république pour 2024-2026.

### - Avis sur la rapport annuel 2022 de qualité des services du SIAEP des Avaloirs

Le conseil municipal prend acte du RPQS

### Commémoration des 80 ans de la Libération en 2024

Un courrier a été adressé aux présidents(es) des associations locales le 8 novembre 2023.

M le Maire rend compte des réponses reçues (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique, Association Patrimoine de Couesnon, Association Faites du Vélo, Association Acte 53). Une réunion sera organisée avec les Présidents (es) et membres d'association et l'amicale des Sapeurs-Pompiers et le Conseil Municipal.

La Secrétaire de séance,  
Isabelle PIEDNOIR

Le Maire,  
Raymond LELIEVRE

